

Première Synthèses Informations

LE MARCHÉ DU TRAVAIL À LA FIN DU QUATRIÈME TRIMESTRE 2004

Stabilité du chômage et progression des périodes d'activités courtes des demandeurs d'emploi

Au cours du quatrième trimestre 2004, la situation sur le marché du travail est restée stable. Comme le chômage au sens du BIT, le nombre de demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité réduite ne progresse pratiquement plus depuis le milieu de l'année. Il s'établit à 2 690 000 à la fin de l'année, en hausse de 3 000 sur le dernier trimestre.

Le nombre de demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite continue de progresser à un rythme ralenti. Contrairement au troisième trimestre, cette croissance s'effectue sur des périodes d'activité plus brèves. Fin décembre, 1 160 000 demandeurs d'emploi inscrits à l'Anpe ont exercé une activité réduite au cours du mois, soit 14 000 de plus qu'à la fin septembre. Parmi eux, 480 000 ont travaillé moins de 78 heures dans le mois (+10 000) et 670 000, davantage (+4 000).

Par ailleurs, le nombre de demandeurs d'emploi dispensés de recherche d'emploi à la fin du mois de décembre reste stable. Ils sont 410 000 environ.

Fin décembre 2004, 2 690 000 demandeurs d'emploi étaient inscrits à l'Anpe en catégorie 1, 2 ou 3 et n'avaient pas exercé d'activité réduite au cours du mois, un effectif proche de celui des chômeurs au sens du Bureau International du Travail. Leur nombre est stable sur le quatrième trimestre, comme sur les deux trimestres précédents. Sur un an, il recule de 0,7 % (-20 000).

La pratique de l'activité réduite a poursuivi sa croissance mais se ralentit. Fin décembre, 670 000 demandeurs d'emploi ont exercé une activité réduite longue, de plus de 78 heures dans le mois, soit 4 000 de plus qu'en septembre, en net ralentissement par rapport aux trimestres précédents. La forte croissance des activités réduites longues marque ainsi une pause. En revanche, après avoir reculé au troisième trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi exerçant des périodes d'activité

courtes retrouve sa tendance à la hausse (graphique 4). Il progresse de 10 000 au quatrième trimestre pour concerner 480 000 personnes.

Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures progresse de 82 000. Pour les activités réduites courtes, la hausse n'est que de 25 000. Les activités réduites longues ont particulièrement augmenté en Alsace, en Ile-de-France, en Corse et, dans une moindre mesure, en Franche-Comté (tableau 4).

Au total, le nombre d'heures travaillées par les demandeurs d'emploi inscrits à l'Anpe a progressé de 14,7 % sur un an, pour représenter plus de 700 000 emplois à temps plein (graphique 3). Au dernier trimestre, la progression n'est que de 1,7 %, soit la plus faible de l'année.

Le taux d'entrée, comme le taux de sortie, en tant que demandeur d'emploi n'exerçant pas d'activité réduite, a baissé d'un point par rapport au trimestre précédent et retrouve, ainsi, son niveau du dernier trimestre de l'année 2003 (graphique 6). Cette baisse s'explique essentiellement par un ralentissement simultané des inscriptions et des sorties des listes. En particulier, les inscriptions

faisant suite à un licenciement économique ou pour PAP anticipé sont en recul ; du côté des sorties, celles pour absence au contrôle marquent le pas. Les passages vers l'activité réduite et les retours à l'autre sont, eux, relativement stables. Ces allers-retours contribuent toujours autant à faire diminuer le nombre de demandeurs d'emploi sans activité réduite, de l'ordre d'environ -60 000 d'un trimestre sur l'autre (tableau 2).

Le développement de la récurrence du chômage s'est interrompu : 65,3 % des demandeurs d'emploi qui se sont inscrits au cours du dernier trimestre ne l'avaient pas été au cours des six mois précédents. Même si ce taux reste relativement bas, il est proche de celui constaté le trimestre précédent. Cela confirme l'arrêt de la hausse de la récurrence observée depuis fin 2001. De même la part des demandeurs d'emploi sortis de l'Anpe et ne se réinscrivant pas dans les six mois qui suivent s'est légèrement accrue entre le premier et le deuxième trimestres pour atteindre 64,6 % fin juin (graphique 8).

En revanche, le chômage de longue durée progresse légèrement : au quatrième trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi inscrit en catégories 1, 2 ou 3,

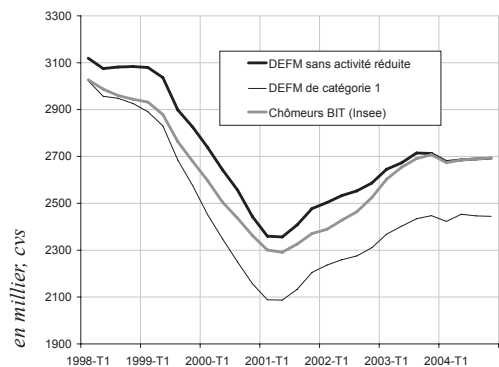
sans activité réduite depuis au moins un an, continue de progresser de 1,3 % (ils sont 720 000 en décembre). Parmi eux, ceux n'ayant pas d'activité réduite depuis au moins deux ans augmentent de 3,9 % pour atteindre 290 000.

Les résultats de l'enquête « sortants » permettent d'estimer avec plus de précisions le nombre de demandeurs d'emploi sortis des listes de l'Anpe pour reprise d'emploi. Ils représentaient environ 47 % de l'ensemble des sortants (tableau 3), soit une baisse de 1,3 points par rapport aux quatre derniers trimestres connus. Sept sortants sur dix avaient trouvé un emploi avec un contrat : contrats à durée indéterminée ou déterminée, les autres ayant trouvé un emploi en intérim ou un autre type d'emploi. Le nombre de demandeurs d'emploi ayant trouvé un emploi en CDI diminue de 1,3 points par rapport aux quatre derniers trimestres connus (-0,4 point pour les reprises d'emploi sur CDD). Par ailleurs, près de huit emplois sur dix étaient à temps complet. Enfin, les emplois retrouvés semblaient convenir à près des trois quarts des demandeurs d'emploi.

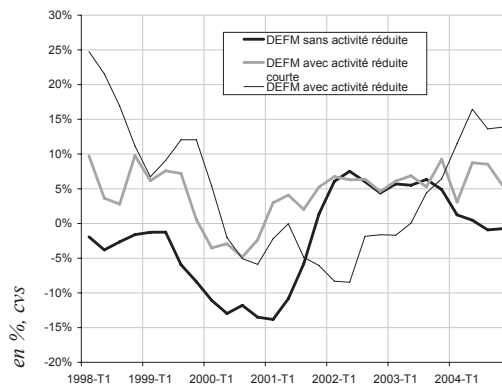
Dares*

* Cette synthèse conjoncturelle a été réalisée à la Dares par Mauricette Malaquin, Bernard Néros, Géraldine Seroussi (coord.), Hélène Valdelièvre.

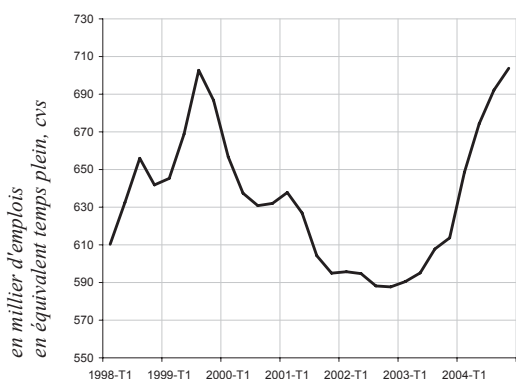
Graphique 1
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi



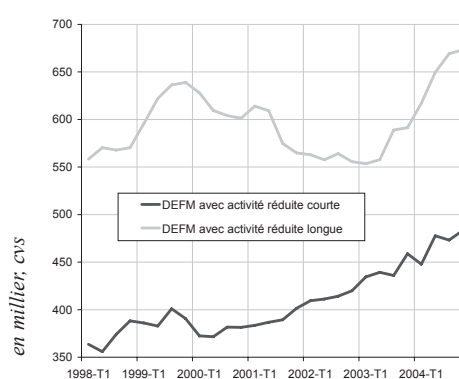
Graphique 2
Taux d'évolution en glissement annuel du nombre de demandeurs d'emploi



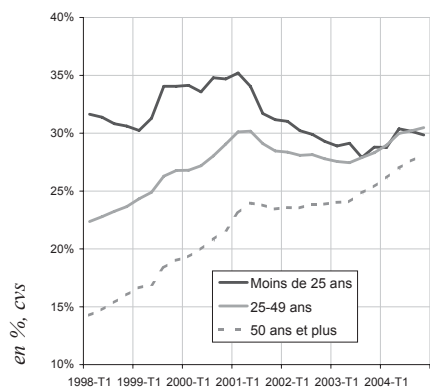
Graphique 3
Volume d'emploi travaillé par les DEFM en activité réduite



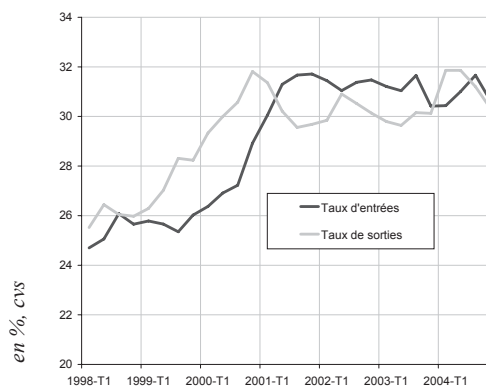
Graphique 4
Pratique de l'activité réduite selon le type d'activité



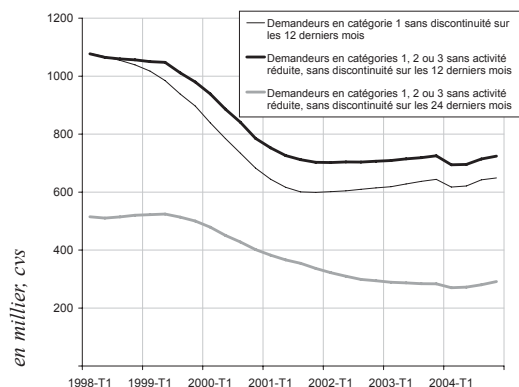
Graphique 5
Part des DEFM en activité réduite au sein de chaque tranche d'âge



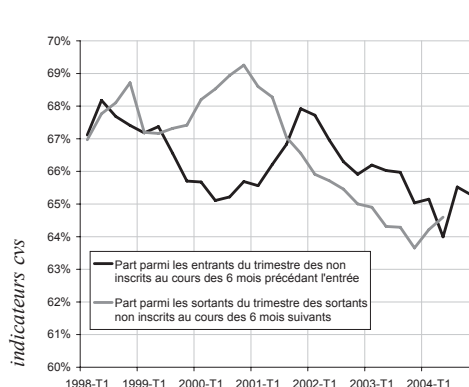
Graphique 6
Taux d'entrée et de sortie en demande d'emploi sans activité réduite



Graphique 7
Chômage de longue durée



Graphique 8
Récurrence au chômage



Sources : Dares, Anpe - Statistiques mensuelles du marché du travail et Insee (graphiques 1 à 5) - Anpe - Fichier historique des demandeurs d'emploi (graphiques 6 à 8).

Tableau 1
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'Anpe en fin de trimestre

En pourcentage

Données CVS	2004		2003				2004				2003	2004
	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Croissance T/T-4		
	Niveau (en milliers)				Variation trimestrielle				Variation annuelle			
Sans activité réduite *	2 693	59	27	42	-2	-34	7	4	3	4,9	-0,7	
Moins de 25 ans	432	14	-2	21	-5	4	-4	4	2	7,0	1,6	
25-49 ans	1 809	42	27	20	5	-27	11	1	-1	5,4	-0,9	
50 ans et plus	449	4	2	1	-2	-12	0	0	1	1,0	-2,3	
Avec activité réduite courte *	483	15	5	-3	23	-11	30	-4	10	9,3	5,4	
Moins de 25 ans	77	2	1	-3	5	0	5	-2	0	5,7	4,8	
25-49 ans	323	10	3	-1	14	-10	20	-4	7	9,4	4,4	
50 ans et plus	83	3	1	1	4	-1	5	1	3	12,6	10,0	
Avec activité réduite longue *	674	-2	4	31	2	26	32	20	4	6,4	13,9	
Moins de 25 ans	107	-1	1	2	1	0	8	2	0	3,5	8,8	
25-49 ans	473	-1	4	24	1	22	22	13	3	7,1	14,8	
50 ans et plus	94	0	0	5	0	4	2	4	2	6,7	15,4	
Volume de l'activité réduite **	704	3	5	13	6	35	26	18	12	4,4	14,7	
Chômage au sens du B.I.T.***	2 693	79	51	37	16	-33	11	5	3	7,3	-0,5	
Dispensés de recherche d'emploi	409	1	2	8	11	-2	-4	11	4	5,9	2,2	

* - « Sans activité réduite » : DEFM 1,2 ou 3 sans activité réduite.

- « Avec activité réduite courte » : DEFM 1,2 ou 3 avec activité réduite.

- « Avec activité réduite longue » : DEFM 6, 7 ou 8. Voir encadré « Définitions ».

** - « En équivalent-temps plein sur la base de 152 heures par mois ».

*** - « La révision de la série par l'Insee en mars 2005 n'est pas prise en compte ce trimestre. Avec cette révision, les effectifs s'élèvent fin 2004 à 2 729 milliers ».

Sources : Insee, Dares, Anpe - Statistiques mensuelles du marché du travail. Calcul des auteurs pour une partie des CVS.

Tableau 2
Décomposition de l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi sans activité réduite

En pourcentage

Données CVS	2003				2004			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
(A) Provenance des nouveaux demandeurs d'emploi présents en fin de trimestre								
<i>Nombre de demandeurs présents en fin de T qui ne l'étaient pas à la fin de T-1, rapporté au stock de demandeurs à la fin de T-1</i>								
Absent des listes en début de trimestre	19,7	19,3	20,0	19,0	19,1	19,5	19,7	18,9
Venus d'activité réduite *	8,5	8,6	8,5	8,3	8,4	8,4	9,0	8,9
Venus des catégories 5	1,2	1,2	1,1	1,0	1,1	1,0	0,9	0,9
Venus des catégories 4	1,9	1,9	2,1	2,2	1,8	2,1	2,0	2,0
Total (taux d'entrée)	31,2	31,0	31,7	30,4	30,4	31,0	31,7	30,6
(B) Destination des demandeurs d'emploi sortis, absents en fin de trimestre								
<i>Nombre de demandeurs présents en fin de T-1 qui ne le sont plus à la fin de T, rapporté au stock de demandeurs à la fin de T-1</i>								
Absent des listes en fin de trimestre	15,7	15,9	15,9	16,0	17,7	17,2	16,8	16,2
Passage en activité réduite *	10,7	10,6	10,8	10,9	11,0	11,6	11,3	11,3
Passage en catégorie 5	0,9	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7	0,8
Passage en catégorie 4	2,4	2,4	2,6	2,4	2,4	2,3	2,4	2,1
Total (taux de sortie)	29,8	29,6	30,2	30,1	31,9	31,9	31,2	30,3
(A)-(B) Origine de la variation trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi sans activité réduite								
<i>Décomposition de la variation trimestrielle par origine, en point</i>								
Liée aux inscriptions et désinscriptions	4,0	3,5	4,0	3,0	1,4	2,3	2,9	2,7
Liée à la pratique de l'activité réduite *	-2,3	-2,1	-2,3	-2,6	-2,6	-3,2	-2,3	-2,4
Liée aux échanges avec la catégorie 5	-0,5	-0,4	-0,5	-0,2	-0,6	-0,3	-0,4	0,0
Liée aux échanges avec la catégorie 4	0,3	0,4	0,3	0,2	0,4	0,3	0,3	0,0
Total (taux d'évolution)	1,4	1,4	1,5	0,3	-1,4	-0,9	0,5	0,3

Lecture : le nombre de demandeurs d'emploi sans activité réduite présents fin juin 2004 qui n'étaient pas dans cette situation fin mars 2004, rapporté au stock fin mars 2004 est de 30,7 %. Parmi eux, ceux qui n'étaient pas inscrits à l'Anpe contribuent pour 19,3 points et ceux qui étaient inscrits mais exerçaient une activité réduite contribuent pour 8,4 points.

Source : Anpe - Fichier historique des demandeurs d'emploi - Voir encadré « Définitions ».

Tableau 3
Devenir des sortants des listes de l'Anpe

En pourcentage

Données CVS	Niveau (en milliers) Moyenne annuelle brute 2003	2003				2004				2003	2004
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4		
		Part dans les sortants des DEFM 1, 2, 3, 6, 7 et 8 au dernier mois du trimestre, CVS								Moyenne sur les 4 derniers trimestres	Écart par rapport aux 4 trimestres antérieurs (en points)
Part des reprises pour emploi	219,9	49,2	47,6	48,3	47,9	46,9	47,0	45,2	46,8	-1,3	
<i>dont</i> reprises en CDI	77,3	16,8	17,4	17,0	16,3	16,2	15,3	14,7	15,6	-1,3	
reprise en CDD	74,6	16,5	16,4	16,8	15,7	16,6	16,0	16,3	16,2	-0,4	
reprise en interim	36,8	8,8	7,4	7,8	8,4	6,6	8,1	7,8	7,7	-0,2	
autres	31,2	6,7	6,3	6,5	7,4	7,3	7,1	6,4	7,0	0,6	
reprises à temps complet	174,0	39,2	37,4	38,3	38,0	36,4	38,8	36,4	37,4	-1,0	
reprises à temps partiel	45,9	10,0	10,2	10,0	9,9	10,3	8,1	9,0	9,3	-0,3	
plutôt satisfait	158,5	35,0	34,7	34,6	34,4	34,3	33,7	32,8	33,8	-0,5	
plutôt non satisfait	61,5	14,1	13,0	13,6	13,5	12,5	13,3	12,4	12,9	-0,8	

Sources : Dares, Anpe - Statistiques mensuelles du marché du travail. Anpe - Enquête « sortants ».

Tableau 4
Les demandeurs d'emploi inscrits à l'Anpe en fin de trimestre, par région, données brutes

	Sans activité réduite		Avec activité réduite courte		Avec activité réduite longue	
	T4 2004	Glissement annuel (en %)	T4 2004	Glissement annuel (en %)	T4 2004	Glissement annuel (en %)
Alsace	74 689	5,4	11 477	14,7	15 262	24,6
Aquitaine	138 931	-0,2	30 704	9,4	40 489	12,3
Auvergne	50 545	-0,8	12 240	9,1	15 457	10,1
Basse-Normandie	60 408	-0,6	14 297	9,6	16 660	12,6
Bourgogne	62 851	-1,2	13 776	4,9	19 295	9,7
Bretagne	109 796	-3,1	27 685	5,7	40 121	10,1
Centre	99 635	-0,1	20 551	8,4	30 650	18,4
Champagne-Ardenne	61 349	-2,3	10 798	4,3	14 840	8,5
Corse	13 770	2,3	828	5,7	998	23,5
Franche-Comté	44 495	-2,9	8 503	8,9	13 443	20,3
Haute-Normandie	85 776	-0,5	16 709	5,6	26 728	9,8
Ile-de-France	575 198	-1,1	75 976	-1,6	121 435	23,6
Languedoc-Roussillon	148 568	-1,8	23 542	10,2	24 563	12,3
Limousin	23 997	0,4	5 739	7,2	8 138	14,8
Lorraine	100 272	2,2	15 891	13,2	17 592	10,9
Midi-Pyrénées	120 779	-0,4	26 622	11,3	33 558	11,4
Nord-Pas de Calais	211 931	-0,1	34 983	12,0	48 713	7,9
Pays de la Loire	128 703	-1,2	34 636	7,6	47 234	15,5
Picardie	88 426	0,6	16 225	8,1	23 068	10,8
Poitou-Charentes	70 185	0,2	16 655	7,9	22 982	10,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	252 466	-0,8	36 313	9,4	44 899	15,2
Rhône-Alpes	239 895	-1,6	46 868	3,4	58 018	9,4
France métropolitaine	2 762 665	-0,7	501 018	6,7	684 143	14,0

Sources : Dares, Anpe - Statistiques mensuelles du marché du travail - Voir encadré « Définitions ».

DÉFINITIONS

Les demandeurs d'emploi inscrits à l'Anpe se répartissent en huit catégories.

Les personnes sans emploi, immédiatement disponibles, qui accomplissent des actes positifs de recherche d'emploi se répartissent entre les catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 en fonction du type de contrat qu'ils recherchent (CDI à temps complet pour les catégories 1 et 6, CDI à temps partiel pour les catégories 2 et 7, CDD ou emploi temporaire et saisonnier pour les catégories 3 et 8) et de la durée d'activité réduite pratiquée au cours du mois (aucune et jusqu'à 78 heures pour les catégories 1, 2 et 3 ; plus de 78 heures pour les catégories 6, 7 et 8).

Dans la présente publication, on distingue les demandeurs d'emploi en fonction de la pratique de l'activité réduite, quel que soit le type de contrat recherché (les chiffres trimestriels portent sur la situation à la fin du dernier mois du trimestre).

Ainsi :

- **Les demandeurs d'emploi sans activité réduite** désignent les demandeurs d'emploi de catégories 1, 2 ou 3 qui n'ont exercé aucune activité réduite au cours du mois.

- **Les demandeurs d'emploi avec activité réduite courte** désignent les demandeurs d'emploi de catégories 1, 2 ou 3 qui ont exercé une activité réduite de 78 heures ou moins au cours du mois.

- **Les demandeurs d'emploi avec activité réduite longue** désignent les demandeurs d'emploi de catégories 6, 7 ou 8 qui ont donc exercé une activité réduite de plus de 78 heures au cours du mois.

Les catégories 4 et 5 regroupent les personnes qui ne sont pas immédiatement disponibles pour occuper un emploi (et qui ne sont pas tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi). La catégorie 4 regroupe les personnes sans emploi mais non disponibles, notamment parce qu'elles sont en formation, mais aussi pour d'autres raisons, par exemple, pour maladie. La catégorie 5 regroupe des personnes pourvues d'un emploi mais à la recherche d'un autre emploi.

Les données trimestrielles prennent en considération le dernier mois du trimestre étudié.

SOURCES

Les **statistiques mensuelles du marché du travail** désignent les statistiques publiées chaque mois par le ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Ces informations, qui portent sur les demandeurs d'emploi présents en fin de mois sur les listes de l'Anpe, fournissent les séries de référence sur le marché du travail.

Le **fichier historique des demandeurs d'emploi** est constitué à partir des fichiers statistiques mensuels du marché du travail pour suivre de façon longitudinale les trajectoires des demandeurs d'emploi. Il permet notamment d'étudier les passages d'une catégorie d'inscription à l'autre et la récurrence du chômage. Dans ce fichier, les demandeurs d'emploi qui sortent des listes et se réinscrivent dans un délai très court (5 jours) ne sont pas considérés comme sortants, ce qui permet de supprimer les flux « fictifs » liés à un dépassement de quelques jours par le demandeur d'emploi permettant l'actualisation de sa situation mensuelle. Les flux d'entrées et de sorties calculés à partir de ce fichier sont de ce fait moins élevés que ceux publiés dans les statistiques mensuelles. Les évolutions sont cependant parallèles. Pour des raisons techniques, un demandeur changeant d'Assedic est considéré comme un nouveau demandeur d'emploi.

L'**enquête « sortants »** est une enquête réalisée chaque trimestre auprès des demandeurs d'emploi sortis des listes de l'Anpe le dernier mois du trimestre précédent. Elle permet d'estimer la part des sorties pour reprise d'emploi parmi les sortants ainsi que la qualité de l'emploi retrouvé. L'enquête est réalisée par quota, sur un échantillon issu d'un tirage aléatoire simple, avec environ 2 000 répondants à chaque vague d'enquête. Pour plus d'information, *Premières Synthèses* (n° 11.1, mars 2003).

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.
Téléphone Publications : 01.44.38.22.60 ou 61 - Documentation : 01.44.38.23.12 ou 14 - Télécopie : 01.44.38.24.43
Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr
Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Reprographie : DAGEMO.
Abonnements : *La Documentation française*, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - www.ladocumentationfrancaise.fr
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 118 €, CEE (TTC) 122,20 €, hors CEE (TTC) 124,30 €. Publicité : Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.